

§ II. — ÉCOLES ANGLAISES.

La disposition qui établit la différence la plus tranchée entre les écoles françaises et les écoles anglaises est l'installation dans un même bâtiment des trois divisions consacrées aux enfants de l'asile, à l'école de filles et à l'école de garçons; chacune de ces divisions occupe en général l'étage d'un bâtiment, tandis que chez nous, au contraire, elles sont presque toujours placées dans un bâtiment distinct et séparé.

Deux systèmes sont en présence et régissent la constitution des écoles anglaises. L'un, dit *système anglais*, réunit un certain nombre de classes dans une grande salle et les sépare au moyen de cloisons mobiles ou de tentures; chacune des subdivisions est sous la direction d'un élève-maître, l'ensemble des subdivisions sous celle d'un sous-maître, et le maître en chef exerce sa surveillance générale sur toutes les classes. L'autre système, dit *système prussien*, sépare les classes d'une façon complète, les répartit dans une pièce séparée et réunit tous les élèves dans une grande salle, où ils reçoivent en commun un enseignement général et se livrent à quelques exercices qui sont les mêmes pour toute l'école.

Voici dans leur ensemble deux exemples de types d'écoles, conçus dans chacun de ces systèmes.

La figure 110 représente le plan du rez-de-chaussée d'une école système prussien¹.

L'entrée de l'asile pour les tout jeunes enfants (babies) a lieu en 1, et en 1' pour ceux plus âgés (enfants); l'entrée

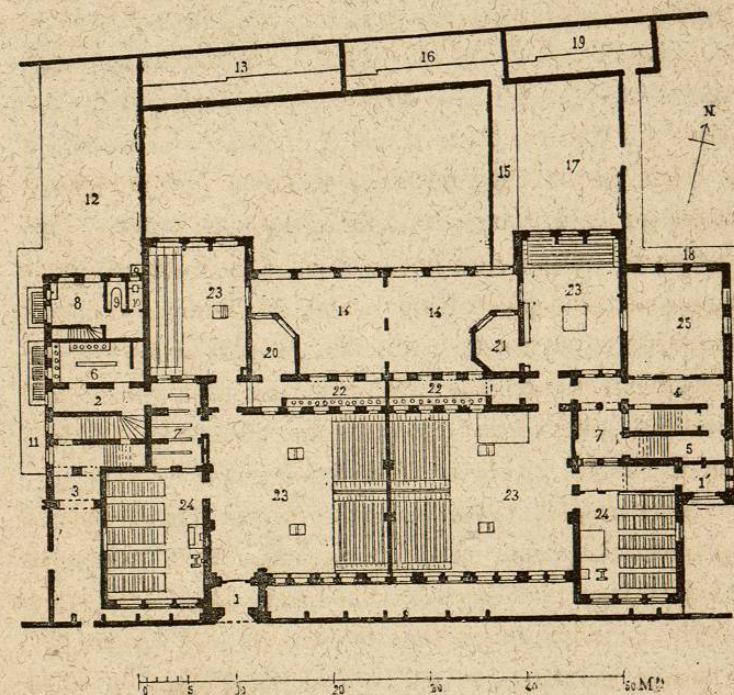


Fig. 110.

des garçons senior est en 2 et celle des garçons junior en 3; l'entrée des filles junior est en 4 et celle des filles senior en 5; le lavabo des jeunes garçons est en 6 et le vestiaire de l'asile en 7. La partie au-dessus de ces services est entresolée et contient le logement du gardien, une salle réservée aux maîtres et dans laquelle ils prennent leurs repas, puis le lavabo des filles grandes et petites, ainsi que le lavabo

(1) M. Roger Schmidt, architecte.

des garçons grands. En 8 est placée la salle des surveillantes de l'asile, en 9 leur lavabo-vestiaire et en 10 leurs privés. Une galerie couverte, 11, conduit au préau couvert et aux privés des garçons placés en 13 sous le préau couvert 12. Le préau couvert de l'asile est en 14 ; une galerie couverte, 15, conduit aux privés de l'asile 16. En 17 est le préau couvert des filles, en 18 la galerie couverte conduisant aux privés des filles 19, en 20 la pièce destinée à la maîtresse de l'asile, en 21 celle de la maîtresse en chef, en 22 les lavabos de l'asile, en 23 les salles d'exercices (galerie) des plus jeunes enfants (babies) de l'asile, en 24 la classe (class-room) des enfants plus grands (enfants) de l'asile ; au-dessus, les différentes classes de petites filles, et celles des grandes ; au-dessus des classes des filles, celles des petits garçons et celles des grands, enfin les vestiaires. Dans les combles sont distribuées les pièces réservées aux sous-maîtres, aux élèves-maîtres, non pour les loger (car ils n'habitent pas dans l'établissement), mais pour leur servir de vestiaire, de salle à manger et de salle de travail ; c'est dans cette dernière salle qu'ils reçoivent les leçons et les instructions du maître en chef. Les ailes du bâtiment principal sont surélevées d'un étage et contiennent des salles de dessin distinctes pour les garçons et les filles. Au-dessus de la salle d'exercice de l'asile, établie au rez-de-chaussée, est installée la grande salle d'assemblée générale, occupant la hauteur de deux étages.

Cette école peut contenir environ 1300 enfants.

Voici maintenant (fig. 111) le plan général d'une école anglaise système anglais ¹.

(1) M. R.-P. Spiers, architecte.

Le rez-de-chaussée est consacré à l'asile, le premier étage à l'école des filles, le second à l'école des garçons.

En 1 est l'entrée des enfants de l'asile et celle de l'école des filles, en 2 une galerie, couverte servant de préau couvert et conduisant aux lavabos 3, aux privés de l'asile 3' et aux privés des filles 4. Les galeries des petits enfants sont en 5, 9, 10, les classes des enfants un peu plus grands en 7.

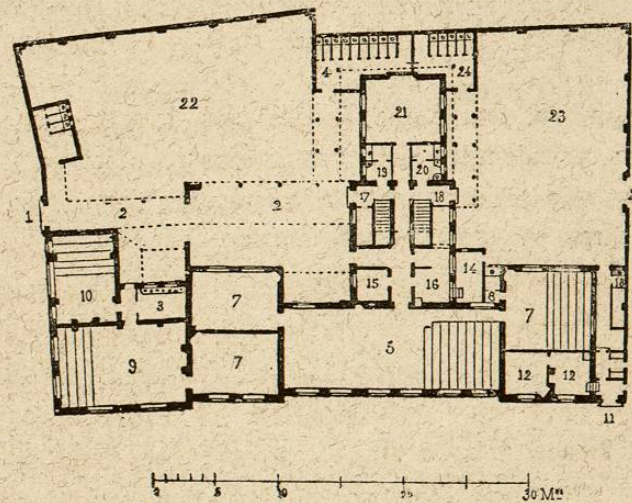


Fig. 111.

L'entrée des garçons a lieu en 11, le logement du gardien est en 12, les privés des enfants malades sont en 8 près des salles ; en 14, 15, 16 se trouvent les pièces des surveillants, en 17 l'escalier qui monte aux classes des filles, en 18 celui qui monte aux classes des garçons ; les privés et lavabos des maîtres sont en 19 et 20 ; en 22 est le préau découvert des filles et des enfants de l'asile, en 23 celui des garçons.

Après avoir vu les dispositions générales des établissements scolaires anglais, il nous faut examiner les disposi-

tions de détail. Nous insisterons seulement sur ceux de ces détails qui offrent quelques différences avec ce que nous faisons nous-mêmes ; il serait oiseux, en effet, de répéter à propos de l'Angleterre ce qui a déjà été dit à propos de la France.

GARDIEN

(House's keeper.)

Le gardien, dont le rôle répond à celui de notre portier, n'a pas cependant les mêmes attributions. Au lieu de borner son rôle à l'ouverture et à la fermeture des portes, il est chargé non-seulement de la garde de la maison, mais encore de la surveillance subalterne de ses différentes parties ; c'est lui qui balaye les cours, passages, galeries, salles de toutes sortes, et cela plusieurs fois par jour ; il ratisse le sable des cours et les arrose pendant l'été. Dans les écoles importantes, l'ouvrage qui lui incombe rend nécessaire l'adjonction d'un ou de deux domestiques ; c'est ce personnel qui est chargé d'allumer les feux, de s'assurer, pendant la durée des classes, du degré de température qui règne dans les salles, d'ouvrir les fenêtres aussitôt après le départ des élèves afin d'assainir et d'aérer les locaux pendant qu'ils sont inoccupés ; c'est également à ce personnel qu'il appartient d'entretenir en parfait état de propreté les privés, urinoirs et lavabos. On voit, par cet exposé, l'importance et la multiplicité des soins confiés au *house's keeper* et combien il serait à désirer qu'un service de ce genre fonctionnât régulièrement dans nos propres écoles.

Le gardien est le seul employé logé dans l'établisse-

ment. Aux heures d'entrée et de sortie de l'école, lui ou ses aides se tiennent près des portes, le reste du temps ils sont partout ; une cloche, placée sur un point central, sert à les appeler là où leur présence immédiate est nécessaire. Le logement du gardien, le plus souvent installé dans les combles, se compose de deux ou trois pièces, y compris une cuisine. Ces pièces n'ont pas de dimensions fixes et déterminées ; elles ont une surface suffisante pour être facilement habitables, et, comme dans toutes les demeures anglaises, la place de chaque meuble y est rigoureusement prévue et indiquée.

PARLOIR

La pièce que nous désignons sous ce nom n'existe pas, à proprement parler, dans les écoles anglaises : elle est remplacée par le cabinet de travail de la directrice ou du directeur (*head master*), dans lequel ces fonctionnaires reçoivent les parents de leurs élèves, adressent des remontrances à ceux de ces derniers qui les méritent et préparent les leçons qu'ils professent eux-mêmes. Ce cabinet de travail n'est pas placé à l'entrée de l'école, mais au centre et dans une partie des bâtiments propre d'où la surveillance est facile ; il consiste souvent dans une loge vitrée permettant au regard de s'étendre de tous côtés.

PRÉAU COUVERT

(Play ground covered)

Les préaux couverts, ou mieux cours de récréation couvertes, ne sont guère que des abris couverts, mais libres,

sur une ou plusieurs de leurs faces ; ils ont des dimensions relativement restreintes, car on laisse les enfants constamment jouer en plein air, à moins de pluies violentes et continues.

Ces préaux ne servent qu'aux jeux, et ne sont pas, comme les nôtres, des vestiaires, des réfectoires, en même temps que des salles de propreté et de récréation. Comme les écoles anglaises sont très-souvent des fondations privées ayant leur administration propre et leurs fonds personnels, elles ne se trouvent pas toutes régies en certains côtés par les mêmes conditions ni les mêmes règles. C'est ainsi qu'en bien des cas les enfants sont nourris à l'école, aux frais de l'école, et y prennent gratuitement leur repas du milieu du jour ; un fourneau est à cet effet installé près de la grande salle d'assemblée et sert à préparer une soupe chaude, du thé, des aliments simples et substantiels que les enfants consomment assis à des tables dressées dans la grande salle. Cette organisation très-philanthropique est bien préférable aux conditions habituelles qui laissent l'enfant, dans une grande salle glaciale en hiver, manger debout des aliments froids et parfois, hélas ! insuffisants, apportés de la maison paternelle. C'est surtout dans les écoles dites *système prussien* que cette combinaison de nourrir les enfants pendant le jour est pratiquée avec le plus de succès ; dans celles dites *système anglais*, les enfants quittent souvent l'école au milieu du jour pour aller prendre leur repas dans leur famille.

SALLES D'EXERCICES

C'est dans cette pièce qu'a lieu, comme nous l'avons déjà dit, la réunion de tous les élèves d'une même divi-

sion, filles ou garçons, et parfois même de toute l'école, filles et garçons ; ils se livrent là à des exercices intellectuels et moraux, y reçoivent des leçons d'un égal intérêt pour tous, y écoutent des lectures, des instructions religieuses, professées par le *head master* ou le révérend de la paroisse voisine.

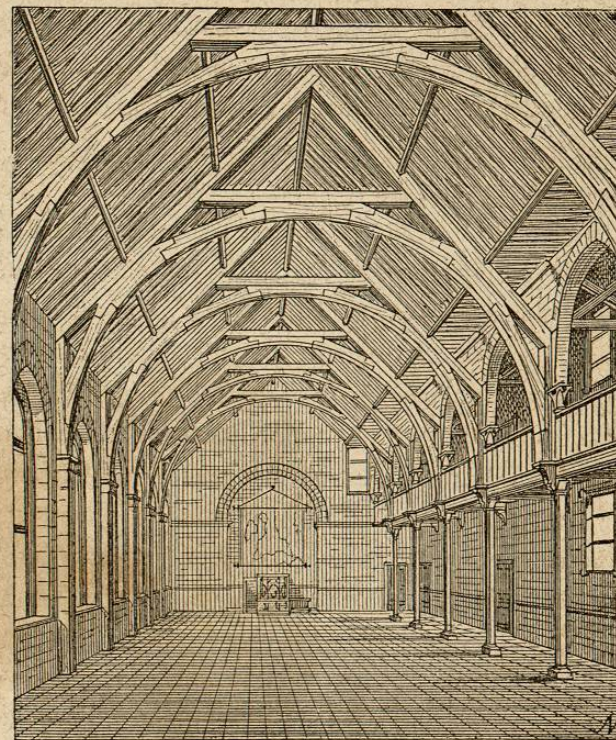


Fig. 112.

Le système d'éducation en usage chez nos voisins laisse à la jeune fille, à quelque classe sociale qu'elle appartienne, une très-grande liberté dans ses rapports avec les jeunes hommes ; cette facilité dans les relations commence dès le

jeune âge : à certains jours on réunit donc dans la même salle les garçons et les filles, sans crainte, sans danger, et sans croire nécessaire de les séparer par une barrière au moins inutile.

Les salles d'assemblée, d'exercices, n'existent que dans les écoles système prussien ; elles occupent la hauteur de deux et trois étages, on leur donne souvent une apparence monumentale, on les décore et on s'efforce par leurs dispositions d'impressionner d'une façon agréable l'esprit et les yeux des enfants.

La figure 112 indique l'aspect qu'affectent quelques-unes de ces salles ¹.

LAVABOS

Les lavabos occupent une pièce servant également de vestiaire et dans laquelle sont disposés sur un côté les cuvettes, de l'autre les portemanteaux et les rayons. La figure 113 montre l'aspect d'une salle de ce genre : le rang des cuvettes occupe le fond et est adossé le long du mur, tandis que les porte-manteaux sont scellés sur des cloisons placées perpendiculairement par rapport aux lavabos ; tous les enfants n'entrent pas à la fois dans cette pièce désignée sous le nom générique de lavabos ; ils y pénètrent au fur et à mesure de leur arrivée à l'école, par escouades de vingt environ, ils ont trois minutes pour déposer leurs coiffures, se laver la figure et les mains ; ils retournent ensuite prendre rang dans la salle de récréation, où ils attendent que leurs camarades, ayant accompli la fonction dont ils

(1) *Johnson street school*. M. Roger Schmidt, architecte.

viennent de s'acquitter, les aient rejoints pour se rendre en classe avec eux.

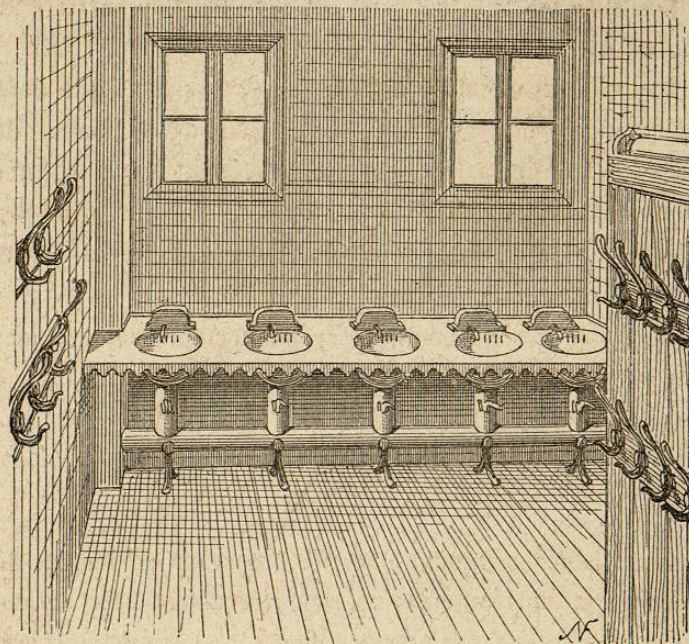


Fig. 113.

Le détail des consoles scellées au mur et supportant les cuvettes, la disposition de ces cuvettes ainsi que celle des robinets et des conduites, sont indiqués figure 114.

Les systèmes adoptés pour l'établissement des cuvettes, la conduite des eaux propres et l'expulsion des eaux sales, sont nombreux et variés, mais, dans tous ou à peu près, chaque enfant a la libre disposition de l'eau qui lui est nécessaire ; il ouvre et ferme lui-même le robinet par lequel l'eau s'écoule, plonge la tête dans l'eau, la frotte avec ses mains et s'essuie à un linge accroché au vestiaire et portant son nom ; pendant ce temps-là, un mécanisme fait mouvoir